- Le dispositif d'habitat inclusif est issu du droit commun et relève du Code de la Construction et de l'Habitation (CCH).
- L'article 129 de la loi ELAN définit l'habitat inclusif, qui est « destiné aux personnes handicapées et aux personnes âgées qui font le choix, à titre de résidence principale, d'un mode d'habitation regroupé, entre elles ou avec d'autres personnes, le cas échéant dans le respect des conditions d'attribution des logements locatifs sociaux [...] et des conditions d'orientation vers les logements foyers [...], et assorti d'un projet de vie sociale et partagée, défini par un cahier des charges national fixé par arrêté des ministres charaés des Personnes âgées, des Personnes handicapées et du Logement ».
- Le cahier des charges prévoit un appel à candidature par projet de vie sociale et partagée, dans la limite de 60 0000€ / an et par projet de vie. Les habitants du même habitat inclusif bénéficient du forfait d'un montant identique et de manière indifférenciée, quelques soient le choix de l'habitat des bénéficiaires et quelques soient l'existence d'aides individuelles.
- Une solution de logement inclusif ne constitue pas nécessairement un habitat inclusif (cahier des charges annexe).
- L'appel à candidature 2020 pour le déploiement de projets d'habitat inclusif sur le territoire réunionnais est porté par l'ARS La Réunion, en lien avec le Conseil Départemental 974. Le dossier est à renvoyer avec les pièces demandées (annexe) à l'adresse suivante :

ars-reunion-datps@ars.sante.fr



PROJETS D'HABITAT INCLUSIF 2020

DOSSIER DE CANDIDATURE

Date: / /

Titre du projet (60 caractères maxi)

Structure(s) porteuse(s)

Pour toutes demandes d'informations : Marine GERARD, marine.gerard@ars.sante.fr

1 FICHE D'IDENTITE DU PORTEUR ET DU PROJET

Le porteur du projet d'habitat inclusif					
Structure bénéficiaire de la subvention	Nom:		□ SEM/SA (bailleurs sociaux) le de droit privé à but lucratif		
Coordinateur du proje	Nom - Prénom - Courriel- Téléphone : N° SIREN :				
Les parten	aires impliqués et le	s collabora	ations réalisées		
Nom de l'organisme	Nom & prénom du réfèrent	Coordonnées	Fonctions		
			<u>, </u>		
			<u>. </u>		
	Lo projet d'habit	tat inclusif	1		
	Le projet d'habit				
Modalités du projet	Date du démarrage du projet et sa durée :				
Wiodulites du projet	Montant de la subvention demandée à l'ARS (dans la limite des 60 000€ par projet de vie sociale et partagée): €				
Le cor	ntenu du projet d'hal	bitat inclus	oif (2500 caractères maxi)		
Mots clés					
Origine et descriptif	Comment est né ce projet ?				
Contexte général et plus spécifique	Quels sont les besoins identifiés et en qu	uoi le projet y répond	?		
,,	Complémentarité avec des dispositifs de	droit commun et/ o	u articulation avec l'existant		
Justification du projet	Etudes ou dispositifs qui démontrent l'ef	fficacité et/ ou la per	tinence de l'action		

	Objectif général		
	Objectifs spécifiques & opérationnels Il convient de décrire la/ ou les action(s) envisagée(s), pour répondre à chaque objectif spécifique		
	Objectif spécifique 1	Action 1	
Les objectifs du projet	Objectif spécifique 2	Action 2	
	Objectif spécifique 3	Action 3	
	Objectif spécifique 4	Action 4	
	Description détaillée de la gouverna	ance	
Elaboration et			
pilotage du projet	Description détaillée des stratégies d'intervention et d'accompagnement menées		



2 LES BENEFICIAIRES DU PROJET D'HABITAT INCLUSIF

Le profil des bénéficiaires en perte d'autonomie			
	Nombre Âge(s)	dont femme(s)	et homme(s)
	Degré(s) d'autonomie (précis	sez par bénéficiaire concerné):	
		nce (précisez par bénéficiaire concerné) : sion de famille	☐ autre (précisez)
Personne(s) âgée(s) concernée(s)	Droits ouverts : \square Non \square	Oui (Précisez par bénéficiaire concerné)	
	Indiquez si les bénéficiaires le montant total des aides Oui	s souhaitent mutualiser les aides cumulées	individuelles et si oui, précisez
	Besoins connus et/ ou iden	ntifiés (précisez par bénéficiaire concerné):	
	Nombre Âge(s)	dont femme(s)	et homme(s)
	Degré(s) d'autonomie (précis	sez par bénéficiaire concerné):	
Personne(s) en		nce (précisez par bénéficiaire concerné): sion de famille	autre (précisez)
situation de	Droits ouverts : \square Non \square	Oui (Précisez par bénéficiaire concerné)	
handicap concernée(s)	Indiquez si les bénéficiaires le montant total des aides Oui	s souhaitent mutualiser les aides cumulées	individuelles et si oui, précisez
	Besoins connus et/ ou iden	ntifiés (précisez par bénéficiaire concerné):	
Mixité des publics	□ Non		
recherchée ?	Oui (Pour chaque profil, précise	ez le nombre et le genre)
Le c	hoix des béné	ficiaires au sein	du projet
Mode d'habitat chois		ement) 🗌 groupé (même immeuble	
Motifs du choix de l'habitat		hoix du/ des bénéficiaire(s) : com	
Elaboration et pilotage du projet		a été élaboré et piloté par les fut pui du porteur de projet ?	urs habitants (ou leurs

_	
	L'ENVIRONNEMENT ET L'HABITAT
5	L'ENVIRONNEIVIENT ET L'HABITAT

	L'environnement
Situation géographique	Quel territoire est concerné par le projet? nord sud est ouest Indiquez la commune de résidence et expliquez ce choix :

Emplacement strate	égique		ec les services publics, s	ge de l'habitat choisi dans la vie de la cité et sa sanitaires, sociaux, médico-sociaux, transports,
Dispositif de coordi	nation		•	ositif(s) de coordination est envisagé :
		Oui (Précise		
		□ NOH (Precis	sez qui sera charge de la coordino	ntion de l'étaye de services pouvant exister autour des personnes)
Maillage territorial partenariats mis en		Indiquez précisément quels sont les acteurs qui concourent à la mise en œuvre du projet de vie sociale et partagée des bénéficiaires de l'habitat ?		
		Nom	Natur	e Fonctions & missions
Intégration et participation des pr aidants et de la fam				e place aux proches aidants et/ ou à la famille aquelle et comment seraient-ils intégrés?
		La co	nception de	l'habitat
	☐ Parc	privé	☐ Meublé	☐ En acquisition ☐ En location
Modalités habitat		social	☐ Non meublé	☐ Sous location (accord du propriétaire indispensable)
Superficie habitat	Indique	ez la superfici	e totale de l'habitat	Indiquez si l'habitat comporte des spécificités
•		•	celle des espaces celle des chambres	(potager, jardin collaboratif, animaux, ferme)
spécificités habitat	commu (précisez)	par bénéficiaire co		
Emplacement du local commun	Indique	ez précisémer	nt la situation géographi	que du local commun par rapport à l'habitat ?
Local commun et projet de vie sociale et partagée (PVSP)	En quo	i le local est-i	l affecté au projet de vie	e sociale et partagée et/ ou à son service ?
Prise en			énagement spécifique	Construction ou aménagement spécifique en
considération et intégration des	·		perte d'autonomie? (s) manière(s) ex: domotique)	fonction du/ des handicap(s) de la personne ? Oui (Précisez de quelle(s) manière(s) ? ex: domotique)
spécificités des	_ 0	(rredidez de quene	(o) mamere(o) est demociquem)	
habitants ?	□Non			□Non
Fonctions de	•	•	nt en quoi l'habitat cont	ribue à:
l'habitat, en lien avec le PVSP	préserver l'intimité de l'habitant : favoriser le vivre ensemble collectif :			
			emble collectii :	
	racilite	i ie uevelopbi	ement an PVSP:	



4 L'ANIMATEUR DEDIE AU PROJET DE VIE SOCIALE

	L'animateur L'animateur			
Fonctions de l'animateur par rapport aux habitants	A quelle(s) dimension(s) correspond(ent) les fonctions de l'animateur, en terme d'animation, de régulation, de veille, d'appui et de soutien de la vie quotidienne des habitants de l'habitat ? sécurisation de la vie à domicile autonomie des personnes convivialité inclusion sociale et citoyenne Indiquez précisément de quelle(s) manière(s):			
Le	Le projet de vie sociale et partagée (PVSP)			
Objectif du projet de vie sociale et partagée	Indiquez précisément en quoi le PVSP vise à : faciliter le vivre ensemble et favoriser l'autonomie, ainsi que la participation sociale des habitants, dans l'habitat et à l'extérieur ?			
Activités prévues dévolues au projet de vie	Indiquez et décrivez précisément les activités prévues :			
Participation collective et rythme de vie des habitants	Indiquez précisément comment prévoyez-vous la participation des habitants, tout en faisant concorder et en respectant le rythme de vie de chacun ?			

5 LE FORFAIT DE L'ANIMATEUR

	Le financement du forfait	
Objectif du forfait attribué à l'animateur	Indiquez précisément en quoi le forfait de l'animateur vise à soutenir la vie à l'inclusion dans la cité ?	à domicile et
Montant du forfait demandé	Indiquez le montant demandé par an et par habitant , pour le financement d'animateur dédié au PVSP (compris entre 3000€ et 8000€ / an et / habitante 60 000€ / PVSP NB : les habitants d'un même habitat bénéficient du forfait d'un montant inc	t), dans la limite de
Mutualisation des forfaits ?	s Indiquez et précisez si les bénéficiaires souhaitent mutualiser les forfaits ☐ Oui ☐ Non	
Indicateurs	Durée de la présence de l'animateur	
justifiant le montant du	Nature et caractéristiques des actions	
forfait	Diversité des partenariats réalisés	

	La réalisation du projet
Les moyens dédiés	Quels moyens sont utilisés et mis en œuvre pour la réalisation du projet ? • Humains : • Techniques :
Les indicateurs de résultat et les résultats attendus	Indiquez précisément les indicateurs et les résultats concrets attendus à court et long termes:
L'impact visé	Indiquez précisément l'impact visé par le projet :
Calendrier et étapes du projet	Indiquez les principales étapes de réalisation de votre projet :
	Pour chaque grande étape du projet :
Livrables attendus	Pour chaque objectif spécifique énoncé :
	L'évaluation du projet
Modalités et	Quelle méthodologie dévolue ?
moyens d'évaluation	Quels outils utilisés ?
a cvaraation	Quels indicateurs retenus ?
	Valorisation et perspective du projet
Communication et valorisation	Indiquez les moyens utilisés pour la valorisation du projet : - Pendant sa mise en œuvre : - Après sa réalisation :
Pérennisation et	Quelles sont les modalités envisagées pour ancrer et pérenniser ce projet, suite à son évaluation ?
perspectives	Quels sont les résultats concrets attendus à court et plus long termes ?



BUDGET PRÉVISIONNEL, toutes charges comprises

- ▶ Cette fiche est une trame indicative ; un budget plus détaillé peut être joint en annexe de ce dossier.
- Le budget présenté doit être équilibré (le total des charges doit être égal au total des produits)
- ▶ Toutes les recettes peuvent être justifiées par un courrier ou par une attestation.

Charges et dépenses TTC	
Achats matériels (montant total)	
Fournitures :	
Achats spécifiques :	
Matières de fabrication :	
Autres :	
Achats de prestations de services (communication, comptabilité, sécurité)	
Frais de personnel, honoraires, salaires	
Locations (matériel, salles)	
EDF, eau, chauffage	
Téléphone, frais postaux	
Transports, déplacements	
Assurances (responsabilité civile, accidents)	
Impôts et taxes	
Autres :	
Autres :	
Autres :	
Total des charges	

Produits et recettes	
Autofinancement (montant total)	
dont apport personnel :	
dont recettes / ventes :	
dont autres produits :	
dont apports de l'association :	
Partenariats (montant total)	
SUBVENTIONS DES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES	
en numéraire :	
en nature :	
PARTENARIAT DU SECTEUR PRIVÉ	
en numéraire :	
en nature :	
Forfait animateur (montant sollicité)	
Total des produits	

Établi le : __/__/__

ANNEXE

	PIÈCES CONSTITUTIVES DU DOSSIER	
1.	Dossier de candidature	
2.	Dossier Cerfa signé	
3.	Fiche de poste de l'animateur rémunéré par le forfait habitat inclusif	
4.	Organigramme prévisionnel	
5.	Informations et outils nécessaires à la bonne compréhension de l'installation et l'agencement des locaux (présence du local commun, localisation des habitats)	
7.	Pour les organismes n'ayant pas bénéficié d'un financement de l'ARS sur le FIR en 2019, les pièces suivantes doivent également être transmises lors du dépôt des dossiers : - si le présent dossier n'est pas signé par le représentant légal de la structure, le pouvoir donné par ce dernier au signataire ; - un relevé d'identité bancaire ou postal - pour les associations joindre également : ○ les statuts déposés ou approuvés ○ la liste des membres du conseil d'Administration et du Bureau ○ le budget global de l'association ○ les comptes approuvés du dernier exercice clos ○ le rapport du commissaire aux comptes pour les associations qui en ont désigné un, notamment celles qui ont reçu annuellement plus de 153 000 € de dons ou de subventions ○ le plus récent rapport d'activité approuvé	